

# CAMP DE JOUR

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

UTILISER UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION PAR ENFANT

Écrire en caractère d'imprimerie.



### RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	# Assurance maladie et expiration :
Adresse, ville et code postal (principale de l'enfant) :	

### RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS

1. Nom :	1. Prénom :
2. Nom :	2. Prénom :
1. Adresse, ville et code postal :	
2. Adresse, ville et code postal (si différente) :	
1. Téléphone principal :	2. Téléphone principal (si différent):
1. Téléphone au travail :	2. Téléphone au travail (si différent):
1. Courriel de correspondance :	2. Courriel de correspondance (si différent):

### LE REÇU (RELEVÉ 24) POUR FINS D'IMPÔT SERA ÉMIS À QUEL PARENT ?

Nom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	# Assurance sociale :
Date de naissance :	Signature :

### PERSONNE À CONTACTER, AUTRES QUE LES PARENTS, EN CAS D'URGENCE

Nom :	Prénom :
Téléphone principal :	Téléphone secondaire :
Lien avec l'enfant :	Courriel :

## AUTORISATION DE DIFFUSION DES PHOTOS

J'autorise par la présente la Municipalité de Saint-Jacques à utiliser les photographies prises de mon enfant durant le camp de jour afin de faire la promotion du camp à travers ses moyens de communication : Info-parents, enseignement numérique, Le Jacobin et site Internet.

Oui  Non

## RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX, ALLERGIE ET HANDICAP

TROUBLES DE COMPORTEMENT ? PRESCRIPTION ?

MERCI DE SPÉCIFIER :

---

---

---

## L'ENFANT DOIT-IL PRENDRE DES MÉDICAMENTS DURANT LE CAMP DE JOUR?

Oui  Non

Si oui, à quel moment de la journée doit on s'assurer qu'il doit prendre son médicament :

---

---

## AUTORISATION MÉDICALE

J'autorise également la Municipalité de Saint-Jacques à lui prodiguer les soins infirmiers requis par son état et à le transporter par ambulance ou autrement dans un établissement de santé si jugé nécessaire. (Cocher votre réponse)

OUI	NON
-----	-----

## ACTIVITÉS AQUATIQUES

Votre enfant est-il capable de nager sans veste de flottaison ni autre équipement de support à la nage ?

OUI \_\_\_ NON \_\_\_

Autres remarques concernant la baignade :

---

## ACTIVITÉ À VÉLO

Votre enfant, sait-il faire du vélo ? OUI \_\_\_ NON \_\_\_

Votre enfant, possède-t-il un vélo ? OUI \_\_\_ NON \_\_\_

## À LA FIN DE LA JOURNÉE, MON ENFANT PEUT QUITTER AVEC (peut y avoir plus d'une personne):

LE PÈRE : \_\_\_\_\_ LA MÈRE : \_\_\_\_\_ QUITTE SEUL : \_\_\_\_\_

AUTRES PERSONNES AUTORISÉES :

NOM 1 : \_\_\_\_\_ LIEN AVEC L'ENFANT : \_\_\_\_\_

NOM 2 : \_\_\_\_\_ LIEN AVEC L'ENFANT : \_\_\_\_\_

Y-A-T IL DES RESTRICTIONS DE CONTACTS ? OUI \_\_\_ NON \_\_\_

SI OUI, VEUILLEZ SPÉCIFIER QUI N'A PAS LE DROIT D'ENTRER EN CONTACT AVEC VOTRE ENFANT :

---

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

**HEURES D'OUVERTURE DU CAMP DE JOUR**

- 9 h à 16 h

**HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE**

- 7 h à 9 h
- 16 h à 17 h 30

L'arrivée, l'accueil et le départ des jeunes ont lieu au Parc Aimé-Piette. En cas de pluie, l'accueil et le départ se feront au Centre Culturel du Vieux-Collège.

**L'HORAIRE DES SORTIES DU CAMP DE JOUR 2019****25 JUIN AU 16 AOÛT 2019****SÉLECTIONNEZ VOS SEMAINES DE CAMP ET DE SERVICE DE GARDE EN COCHANT LES CASES APPROPRIÉS !**

DATE	CAMP DE JOUR	SERVICE DE GARDE
25 juin au 28 juin (congé le 24 juin) Party d'accueil : 27 juin	SEMAINE 1	
2 AU 5 JUILLET (congé le 1 juillet) Méga Animation (Mission : Totem) : 4 juillet	SEMAINE 2	
8 AU 14 JUILLET Parc aquatique (Saint-Sauveur) : 10 juillet	SEMAINE 3	
15 AU 19 JUILLET iSaute (Laval) : 17 juillet	SEMAINE 4	
22 AU 26 JUILLET Funtropolis (Laval) : 24 juillet	SEMAINE 5	
29 JUILLET AU 2 AOÛT Parc régional de la Rivière-du-Nord (Saint-Jérôme) 31 juillet	SEMAINE 6	
5 AU 9 AOÛT Zoo St-Edouard : 7 août	SEMAINE 7	
12 AU 16 AOÛT Party de fin d'été à Saint-Alexis : 16 août	SEMAINE 8	
<b>TOTAL</b>		

**ATTESTATION :**

- J'ATTESTE QUE LA RESPONSABILITÉ DES ANIMATEURS COMMENCE LORSQUE MON ENFANT EST ARRIVÉ AU CAMP DE JOUR DE SAINT-JACQUES, SOUS LA GARDE D'UN ANIMATEUR OU D'UN AIDE-ANIMATEUR.  (Vos initiales)

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

FACTURATION					
<b>CAMP DE JOUR</b>					
<b>SI VOUS N'ÊTES PAS RÉSIDENT, DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE 25 % VOUS SONT FACTURÉS. MUNICIPALITÉS CONSIDÉRÉES COMME RÉSIDENTES : SAINT-JACQUES, SAINTE-MARIE-SALOMÉ ET SAINT-ALEXIS. TOUTE AUTRE MUNICIPALITÉ EST CONSIDÉRÉE COMME NON-RÉSIDENTE.</b>					
SI 1 <sup>er</sup> ENFANT = 45 \$					
SI 2 <sup>e</sup> ENFANT = 35 \$		\$	X	=	\$
SI 3 <sup>e</sup> ENFANT = 30\$		(Coût : 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> enfant)		(Nombre de semaine)	
<b>Service de garde</b>					
	Coût fixe de 25 \$ par semaine		X	=	\$
Des frais de retard de 10 \$ par tranche de 15 minutes de retard sont applicables				(Nombre de semaine)	
<b>GRANDEUR DU CHANDAIL:</b>					
_____		OBLIGATOIRE POUR LES SORTIES		Coût fixe de 10 \$ par chandail	= \$
(XS, S, M, L, XL)					
<b>Les coûts de l'inscription ne sont pas remboursables : initiales du parent _____.</b>					
<b>MONTANT TOTAL À PAYER</b>					\$

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_ **DATE :** \_\_\_\_\_

Les modes de paiements :

- Chèques postdatés au 7 mai, 30 mai et 14 juin.
- Argent comptant
- Débit
- Crédit<sup>1</sup>

**Modalités de paiement :** Pour tout mode de paiement, par chèque (selon les dates mentionnées plus haut), argent comptant, débit ou crédit, nous vous offrons la possibilité de faire des versements égaux selon certaines conditions.

1. Vous devez faire un premier versement à l'inscription de votre enfant. Ce versement doit totaliser plus de 33 % de la facture.
2. Vous devez payer la totalité de la facture **au plus tard le 14 juin 2019.**
3. Advenant un retard de paiement, l'enfant sera retiré de la liste d'inscription temporairement jusqu'à ce que le paiement soit effectué.

<sup>1</sup> Nous acceptons : VISA ET MASTER CARD.